

VILLE DE THÔNEX
Service de la Police municipale

Guichet communal
Av. Tronchet 13A
CH - 1226 Thônex
T 022 869 39 02
police@thonex.ch

Service des Contraventions
Secteur enregistrements et données
Nouvel Hôtel de Police
Chemin de la Gravière 5
1227 Les Acacias

PLAINTÉ

Thônex, le _____

En vertu de l'art. 10 du Règlement concernant la circulation et le stationnement des véhicules sur les terrains privés du 26 juillet 1961, nous déposons plainte contre le conducteur du véhicule mentionnée ci-dessous pour la violation d'une interdiction dûment signalée.

Date de l'infraction _____ heure _____

Véhicule :

Plaques _____ Pays (obligatoire) _____

Marque _____ Catégorie VEHICULE UTILITAIRE

Infraction : B50.A.- Circuler et stationner un véhicule sur terrain privé fermé au public, dénonciation sur plainte.

Circulation / stationnement sur le domaine privé, interdit par l'arrêté du département des Institutions No P_ **P1896** _____ figurant sur l'arrêté du **16/02/2011** _____

Lieu de l'infraction précis (conformément à l'adresse mentionnée sur l'arrêté) :

Chemin du Bois-Des-Arts 52 et 58

Commune : 1226 Thônex

Identité du propriétaire ou du mandataire :

Nom & Prénom _____ Matricule _____

Date de naissance _____ Origine (canton) _____

Adresse : stationné au poste de Police municipale de la Mairie de Thônex, avenue Tronchet 13A

No postal : 1226 Thônex

Téléphone : 022 869 39 02

Signature du propriétaire ou son mandataire :

IMPRIMER LE FORMULAIRE